

DÉPARTEMENT  
81

EPCI :

ARRONDISSEMENT  
Castres

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Élection des membres du  
bureau (Président, des vice-  
présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire

32

Nombre de conseillers/délégués en  
exercice

32

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le 8 du mois d'Avril à 14 heures 30 minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Étaient présents les conseillers communautaires (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

ALIBERT	Nicolas	1
BERNOT	Christine	2
BIAU	Lucien	3
BIGOUE	Daniel	4
BURATTO	Adrien	5
CALVET	Christine	6
CHAPEAU	Patrick	7
COMBES	Gilles	8
DIMILTA	Francesco	9
ESCANDE	David	10
FRENKEL DE FRANCE	Corinne	11
GASTOU	Nathalie	12
GAVALDA	Didier	13
GUIRAUD	Jean-Claude	14
JEA	Béatrice	15
MAYNADIER	Gérard	16
MONTAGNE	Christian	17
MUFFATO	Paul	18
NOGUES	Françoise	19
PAILHE-FERNANDEZ	Brigitte	20
PALAYSI	Jérémy	21
PERALES	Michel	22
PETIT	Michel	23
PONS	Françoise	24
RAIMBAULT	Thierry	25
RICARD	Alain	26
ROLLAND	Christian	27
SAISSAC	Christian	28
SEQUIER	Astrid	29
SERIEYS	Serge	30
TALMANT	Jean-Michel	31
TREBUTIEN	Nathalie	32

Absents<sup>1</sup> : Madame Béatrice JEA ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PETIT

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
Date de reception de l'AR: 09/04/2026  
081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
A G E D I

**1. Installation des conseillers communautaires (ou métropolitains) ou des délégués**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ, présidente sortante de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Didier GAVALDA a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur Daniel BIGOU reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

**2. Élection du président**

**2.1. Présidence de l'assemblée**

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 32 conseillers présents ou représentés (1 pouvoir de Madame Béatrice JEA à Monsieur Michel PETIT) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**2.2. Constitution du bureau :**

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

Monsieur Nicolas ALIBERT

Madame Christine CALVET

**2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire ou délégué a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers ou délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller ou délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

**2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 2
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 32
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 31
- f. Majorité absolue <sup>2</sup> ..... 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ	30	TRENTE

<sup>2</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
Date de réception de l'AR: 09/04/2026  
081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
A G E D I

**2.5. Proclamation de l'élection du président**

Madame Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ a été proclamée présidente et a été immédiatement installée.

**3. Élection des vice-présidents**

Sous la présidence de Madame Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ élue présidente (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

La présidente a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

La présidente a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 10 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 9 le nombre des vice-présidents du conseil.

**3.1. Élection du premier vice-président**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nicolas ALIBERT	31	TRENTE – ET – UN
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président**

Monsieur Nicolas ALIBERT a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.2. Élection du deuxième vice-président**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Didier GAVALDA	30	TRENTE
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président**

Monsieur Didier GAVALDA a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
 Date de réception de l'AR: 09/04/2026  
 081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
 A G E D I

**3.3. Élection du troisième vice-président**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain RICARD	30	TRENTE
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

Monsieur Alain RICARD a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.4. Élection du quatrième vice-président**

**3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Serge SERIEYS	30	TRENTE
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président**

M Serge SERIEYS a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.5. Élection du cinquième vice-président**

**3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel PETIT	30	TRENTE
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président**

Monsieur Michel PETIT a été proclamé(e) cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.6. Élection du sixième vice-président**

**3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
 Date de réception de l'AR: 09/04/2026  
 081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
 A G E D I

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Claude GUIRAUD	29	VINGT-ET-NEUF
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président**

Monsieur Jean-Claude GUIRAUD a été proclamé(e) sixième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.7. Élection du septième vice-président**

**3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Astrid SEGUIER	32	TRENTE -ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président**

Madame Astrid SEGUIER a été proclamé(e) septième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.8. Élection du huitième vice-président**

**3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Françoise PONS	32	TRENTE -ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président**

Madame Françoise PONS a été proclamé(e) huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.9. Élection du neuvième vice-président**

**3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
 Date de réception de l'AR: 09/04/2026  
 081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
 A G E D I

- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christine BERNOT	27	VINGT-SEPT
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président**

Madame Christine BERNOT a été proclamé(e) neuvième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

En cas d'élection d'autres membres du bureau, le scrutin étant le même (uninominal à 3 tours) merci de suivre le même modèle que pour l'élection des présidents et vice-présidents et de compléter le procès-verbal en conséquence.

**3.16. Élection du membre du bureau n°11**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT)

**3.16.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick CHAPEAU	32	TRENTE – ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.16.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°11**

Monsieur Patrick CHAPEAU a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

**3.17. Élection du membre du bureau n°12**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT)

**3.17.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gérard MAYNADIER	32	TRENTE-ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
 Date de reception de l'AR: 09/04/2026  
 081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
**AGEDI**

**3.17.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°12**

Monsieur Gérard MAYNADIER a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

**3.18. Élection du membre du bureau n°13**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.18.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Thierry RAIMBAULT	32	TRENTE-ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.18.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°13**

Monsieur Thierry RAIMBAULT a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

**3.19. Élection du membre du bureau n°14**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.19.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christian ROLLAND	32	TRENTE-ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.19.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°14**

Monsieur Christian ROLLAND a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

**3.20. Élection du membre du bureau n°15**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.20.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
 Date de réception de l'AR: 09/04/2026  
 081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
 A G E D I

Christian SAISSAC	32	TRENTE-ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.20.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°15**

Monsieur Christian SAISSAC a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

**3.21. Élection du membre du bureau n°16**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.21.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Michel TALMANT	32	TRENTE-ET-DEUX
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.21.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°16**

Monsieur Jean-Michel TALMANT a été proclamé(e) membre du bureau et immédiatement installé(e).

**4. Observations et réclamations <sup>3</sup>**

**5. Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 8 Avril 2026, à 16 heures 30 minutes, en double exemplaire <sup>4</sup> a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

<sup>3</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

<sup>4</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI avec un exemplaire de la feuille de proclamation des résultats de l'élection des membres du bureau. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État dans le département, le préfet.

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
 Date de réception de l'AR: 09/04/2026  
 081-200066561-DE\_2026\_049-DE  
 A G E D I

Le président (ou son remplaçant)

Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ



- 9

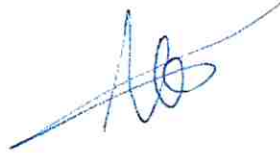
Le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé.

Daniel BIGOU

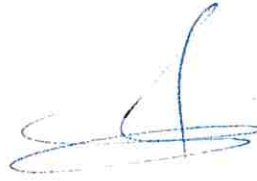


Les assesseurs

Nicolas ALIBERT



Christine CALVET



Le secrétaire.

Didier GAVALDA



Date de transmission de l'acte: 09/04/2026

Date de réception de l'AR: 09/04/2026

081-200066561-DE\_2026\_049-DE

AGEDI

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026

Date de reception de l'AR: 09/04/2026

081-200066561-DE\_2026\_049-DE

A G E D I